

Réseau des bâtiments innovants

Fiche 46-3

Logettes face à face pour 80 vaches laitières

Amélioration des conditions de travail

Confort des animaux

Gestion des effluents

Maîtrise des coûts



Description de l'exploitation et du cheptel

- 80 vaches laitières
 - Quota de 650 000 litres
 - Bâtiment mis en service en 2001
- 230 ha SAU dont :
 - 15 ha de triticales
 - 35 ha de maïs ensilage
 - 180 ha de prairies artificielles et naturelles
- 4 UMO en GAEC
- Autres activités
 - Un atelier d'engraissement de jeunes bovins de 350 places
 - Un atelier veaux de boucherie de 230 places

Petite région agricole

Élevage situé dans la région du Ségala se caractérisant par :

- des sols sablo-limoneux et sablo-argileux,
- une dominante polyculture élevage,
- 650 m d'altitude, 1 250 mm de pluviométrie ; vents dominants : vents d'autan (Sud-Est) et de l'Ouest.

Témoignage des éleveurs

Nous avons un bâtiment pour les vaches laitières, en aire paillée avec une aire d'exercice découverte. La nécessité de mises aux normes (avec le PMPOA1) s'est accompagnée d'une réflexion sur la fonctionnalité du bâtiment.

Nous avons décidé de repenser complètement l'organisation de l'atelier laitier pour faire face à une augmentation de cheptel. L'ancienne aire paillée a été conservée pour loger les jeunes.

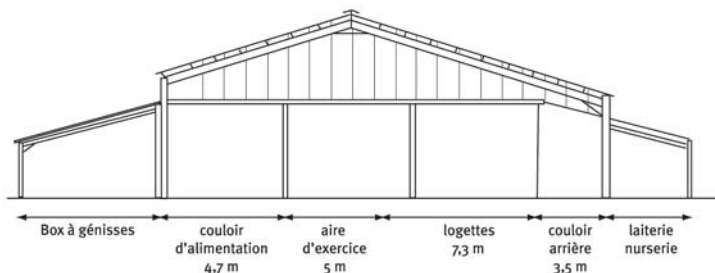
Nous avons tenté de trouver un compromis entre les conditions de logement des animaux, une gestion des déjections cohérente, une amélioration des conditions de travail et une maîtrise des coûts.



Le bâtiment en un coup d'œil

Logettes face à face pour 80 vaches laitières

- 2 160 m² couverts, bâtiment bi-pente de 80 m x 30 m dont un portique central de 20 m et 2 appentis, un de 7 m et un de 3,5 m, hauteur au faîtage : 8,70 m



Vue du pignon Sud-Est



Vue d'ensemble du bâtiment.



Le couloir de distribution central.

Matériaux principaux

- Charpente métallique.
- Toiture fibro-ciment.
- Bardage bois et translucide.
- Murs de 2,70 m en parpaings.



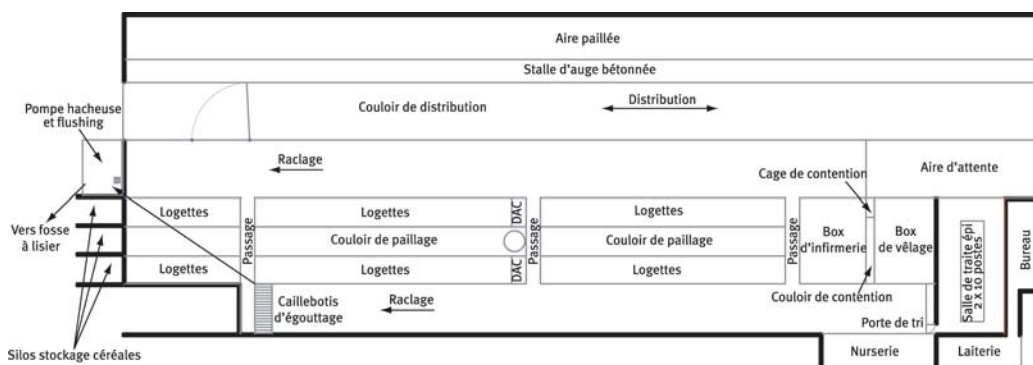
Le stockage des céréales.



Vue de la salle de traite.

Aménagement intérieur

- Pour le troupeau principal :
 - logettes bétonnées peu paillées face à face, avec couloir central de paillage de 2,5 m ;
 - aire d'exercice de 5,5 m et couloir arrière de 2,5 m avec une pente de 2 % sur la longueur, équipés de racleurs hydrauliques.
- Pour le renouvellement, aire paillée de 7 m avec une stalle d'auge de 1,8 m.
- Couloir de distribution central avec barres au garrot. DAC accessible depuis chaque couloir.
- Salle de traite en épi avec 2x6 postes, double équipement et décrochage. Aire d'attente sur l'aire d'exercice.
- Nurserie attenante à la laiterie et au couloir arrière.



Aspects du bâtiment

- Toiture en teinte naturelle.
- Bardage bois ajouré.



Vue du pignon Nord-Ouest.



Le confort des animaux

- Logettes de 2,4 m x 1,25 m, seuil de 20 cm, pente de 2 %.
- Passage de 1,5 m entre l'aire d'exercice et le couloir arrière; rainurage de ces couloirs.
- Répartition des abreuvoirs sur chaque couloir; présence de brosses.
- La ventilation est assurée par :
 - le bardage bois ajouré sur chaque long-pan;
 - la faîtière ouverte avec pare vent en toiture.



Les abreuvoirs et les brosses.



Les box d'isolement et le système de contention.

Le travail de l'éleveur

- Le temps d'astreinte est estimé à 4 h 10 par jour :
 - 3 h 30 pour les deux traites,
 - 5 mn de lavage des locaux de traite,
 - 15 mn pour l'alimentation des veaux,
 - 15 mn pour l'alimentation des adultes avec remorque mélangeuse,
 - 5 mn pour l'ébousage.
- Le remplissage de la remorque mélangeuse est facilité par la proximité du stockage des aliments (foin, ensilage et céréales).
- Box d'isolement à la sortie de la salle de traite, avec porte de tri pneumatique commandée depuis la fosse de traite; couloir de contention entre les box d'isolement (photo 7).
- Passages d'hommes répartis sur l'ensemble du bâtiment (photo 9).
- Portails électriques sur enrouleur avec télécommande pour les couloirs de distribution.
- Dispositif antigel des abreuvoirs avec circulateur.
- Auto-paillage des logettes (photo 10).



Le racleur.



Un passage d'homme



Le couloir de paillage.



Le DAC.

La gestion des effluents

- Le lisier de l'aire d'exercice est raclé automatiquement vers une préfosse (photo 8). Une pompe hacheuse envoie ce lisier et les eaux de lavage de la salle de traite (avec recyclage des eaux blanches) vers une fosse en panneaux préfabriqués d'un volume utile de 900 m³.
- Le fumier du couloir arrière est égoutté sur un caillebotis (2 m). Il est ensuite raclé vers une fumière couverte de 75 m² avec 3 murs et une pente vers le fond. Un système de flushing assure la vidange du caniveau d'égouttage du couloir vers la préfosse.



La fosse à lisier centrale pour l'ensemble de l'exploitation.

Les coûts du bâtiment

- Estimation du coût global : 195 460 € HT soit 2 440 € HT/place (valeur 2001)
 - À noter la part d'autoconstruction importante (sauf terrassement, charpente et couverture).
- Consommation annuelle estimée de paille : 40 tonnes pour les vaches.

Commentaires des éleveurs

Les efforts ont porté sur la réduction du travail d'astreinte, l'organisation de la contention des animaux et de notre circulation. La gestion des déjections est particulièrement performante, principalement avec la grille d'égouttage, sur le couloir arrière. Elle nous permet de gérer des produits bien distincts.

Le temps passé pour la construction et l'économie sur quelques postes comme la barre au garrot nous ont permis de reporter l'investissement sur d'autres postes plus onéreux mais qui nous facilitent le travail (la contention, les déjections,...).

Le choix de la barre au garrot impose un système de contention efficace.

Si c'était à refaire...

Pour la traite, nous aurions installé un chien électrique et une ligne spécifique pour le lait non commercialisable. Pour les logettes, nous choisirions un autre modèle et aurions installé un arrêt à la sol. Pour éviter la pluie sur les logettes, la factière devrait être excentrée, juste au-dessus de l'aire d'exercice.

Avis des conseillers bâtiments

Nous attirons l'attention sur :

- l'organisation très complète de la contention avec porte de tri, couloirs, box d'isolement ;
- la circulation des éleveurs (passages d'homme, portails électriques),
- la volonté de réduire le temps de travail (raclage, mélangeuse, couloir central de distribution et de surveillance).

Pour l'équilibre individuel des rations, le choix de la barre au garrot impose aussi le DAC.

Le caillebotis d'égouttage du couloir arrière et la gestion en lisier de l'aire d'exercice évitent d'avoir un fumier mou (très courant en logettes). Ce caillebotis aurait mérité d'être plus long (5 m environ pour mieux égoutter).

Le système flushing est nécessaire pour assurer un bon écoulement des lisiers dans le caniveau en bout de couloir.

La ventilation est satisfaisante pour le portique central, mais la partie en appentis pour les jeunes est moins bien ventilée (absence d'entrée d'air spécifique).

La part importante d'autoconstruction a permis de réduire très nettement le coût du bâtiment. Elle a été possible grâce au nombre d'associés.

Pour en savoir plus...

Cette fiche a été réalisée par **M. Damien Lauprêtre**
Tél. 05 65 23 22 05 - Email : d.laupretre@lot.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture du Lot, 499 avenue Jean Jaurès, 46000 CAHORS

L'ensemble des fiches du réseau est consultable et téléchargeable sur les sites internet de

- la Chambre Régionale www.midipyrenees.chambagri.fr
- l'Institut de l'Élevage www.inst-elevage.asso.fr

Le réseau des Bâtiments Innovants de Midi-Pyrénées est animé par les Chambres d'Agriculture de la région, le GIE Promotion de l'Élevage et l'Institut de l'Élevage (site de Toulouse).



Octobre 2007